AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 114 - 17 Janvier 1978

COLZA

LARVES DE LA GROSSE ALTISE : Se reporter à notre bulletin n° 113 du 15 décembre 1977.
A l'heure actuelle, les derniers comptages effectués dans les diverses parcelles suivies en Bourgogne et Franche-Comté ne présentent pas d'augmentation dans les populations des larves de la grosse altise du colza, elles sont sensiblement, dans leur très grande majorité, au-dessous des seuils d'intervention.

VIGNE

ESCA ou APOPLEXIE : Depuis l'automne 1976 les conditions météorologiques ont été favorables au développement de l'Esca. Cette maladie est due à des champignons s'attaquant au bois qui pénètrent par les grosses plaies de taille récentes, surtout par temps humide, et envahissent progressivement les tissus et vaisseaux du bois qui ne peuvent plus véhiculer la sève normalement.

Si les jeunes vignes sont rarement atteintes, l'Esca est une cause fréquente de dépérissements lorsque les vignes atteignent 10-15 ans, ensuite les mortalités de souches peuvent s'accentuer rapidement. La taille Guyot qui impose une taille importante avec la suppression annuelle d'un long bois favorise beaucoup plus la maladie que le gobelet ou le cordon.

Faciles à identifier les symptômes peuvent présenter deux formes :

- une évolution lente qui se manifeste par une perte de vigueur d'année en année jusqu'au dépérissement total du cep : mérithalles et rameaux courts, feuilles petites jaunissant par plages ou se desséchant aux parties les plus éloignées des nervures, chute prématurée des feuilles et mauvais aoûtement des baguettes.

- une forme brutale ou apoplexie qui se produit après la fleur au moment où la transpiration atteint un maximum, le feuillage et les grappes se flétrissent brusquement et le cep brutalement détruit laisse en hiver des sarments secs, gris-bleutés.

Une coupe dans une souche malade montre une masse friable jaunâtre de bois décomposé et de mycélium liégeux qui rappelle l'amadou. La bordure brune autour de cette zone correspond à la progression du champignon, dans la partie encore saine et blanche, noter que le mycélium ne dépasse pas le bourrelet de greffe.

La lutte chimique consiste à appliquer sur les souches une solution d'arsénite de soude apportant 1250 g. d'arsenic/hl (soit 2,5 litres des spécialités proposées dosant 500 g./l. de matière active : Pyralesca, Pyravigne, Prodalumnol doubles et Pyrarsène concentré).

Il est recommandé de réaliser l'opération 2 ans de suite et de bien mouiller les plaies récentes et anciennes avec un jet à cône étroit.

On doit traiter pendant le repos complet de la vigne, sans attendre la fin de l'hiver à condition de respecter un délai d'au moins 8-10 jours après démontage (prétaille). Choisir une période de temps sec, sans vent ni gel.

Violent toxique, l'arsenic doit être employé avec précautions.

Les mesures prophylactiques consistent à limiter autant que possible les blessures et les plaies de taille en les éloignant du vieux bois et à arracher très soigneusement et à brûler les souches mortes d'Esca en vue d'éviter la contamination précoce des pieds de remplacement.

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

À BEAUNE ET DANS LA CIRCONSCRIPTION

L es avertissements agricoles représentent l'une des activités principales du Service de la Protection des Végétaux. Ils sont le résultat d'un travail d'équipe qui, dans la Circonscription, incombe principalement à trois ingénieurs et à un technicien à BEAUNE, mais auquel participent également d'autres agents (en particulier ceux des postes détachés) et tout un réseau de correspondants dévoués dont le concours nous est précieux. (Naturellement l'impression et l'expédition des bulletins sont assurés avec l'active collaboration du personnel administratif de BEAUNE).

Mais les autres activités du Service : expérimentation, missions de contrôle, etc... ne sont pas moins importantes.

Nos abonnés trouveront ci-dessous l'organigramme du 1er janvier 1978 des Ingénieurs et Techniciens du Service, tant au siège de la Circonscription à BEAUNE, que dans les divers postes répartis sur l'ensemble de la Bourgogne et de la Franche-Comté :

- *AVERTISSEMENTS AGRICOLES* :
  MM. J. PETIOT, Ingénieur d'Agronomie
  J. SONDEY, Ingénieur Principal d'Agriculture
  J. CHAPERON, Ingénieur des Travaux Agricoles
  H. BOLE-RICHARD, Technicien d'Agriculture

- *EXPERIMENTATION* :
  MM. G. RIFFIOD, Ingénieur en Chef d'Agronomie, (également adjoint au Chef de Circonscription)
  J.C. RICHARD, Ingénieur des Travaux Agricoles
  J.P. HAMELIN, Technicien Supérieur d'Agriculture

- *CONTROLES PHYTOSANITAIRES, DISPOSITIONS PARTICULIERES DE LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES ; CONTROLES D'APPLICATION DES PRODUITS TOXIQUES* :
  M. G. FLAMANT, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Agricoles

- *DOCUMENTATION ; DETERMINATIONS ; INFORMATIONS* :
  M. P. RIBOTEAU, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Agricoles

- *METEOROLOGIE ET CLIMATOLOGIE APPLIQUEES A LA PROTECTION DES CULTURES (et participation aux Avertissements Agricoles)* :
  M. R. LOUIS, Ingénieur d'Agronomie

- *Poste d'AUXONNE* : 30 rue Thiers - Tél. 36.31.65 - Permanence tous les jours de 9 h à 10 h.
  M. J.M. BONNICEL, Technicien d'Agriculture

- *Poste de MACON* : Cité administrative, Bld Henri Dunant - Tél. 38.63.63 (postes 447 et 429)
  Permanence mardi et vendredi de 8 h à 12 h
  MM. R. QUICLET, Ingénieur des Travaux Agricoles
  M. LUQUET , Technicien d'Agriculture

- *Poste d'AUXERRE* : Rue Jehan Pinard - Tél. 52.02.09 - Permanence mardi et vendredi de8h30à 12h
  MM. B. BESSELAT, Ingénieur des Travaux Agricoles
  B. TEYSSIER, Technicien d'Agriculture

- *Poste de NEVERS* : 9, rue Gambetta - Tél. 57.59.66 - Permanence mardi et vendredi de 8h à 12h
  M. R. MESTRES , Ingénieur des Travaux Agricoles

- *Poste de LONS-le-SAUNIER* : Avenue du 44ème R.I. - Tél. 24.21.07
  Permanence mardi et jeudi matin
  MM. M. HABERT, Ingénieur des Travaux Agricoles
  J.C. SAUTOT, Technicien d'Agriculture

- *Poste de VESOUL* : Cité administrative - B.P. 362 - Tél. 75.06.89
  MM. H. DEVEVEY, Ingénieur d'Agronomie
  J.L. LYMAGE, Technicien contractuel
  A. CHEVIRON, Technicien temporaire

- *Poste de BELFORT* :Cité administrative Vauban- Tél.21.61.45- Permanence lundi et jeudi matin
  M. Y. BADER, Technicien

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription
"Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.